



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Communiqué de presse
8 septembre 2021

INVESTISSEMENTS D'AVENIR : OUVERTURE D'UN MARCHÉ PUBLIC DES SOLUTIONS NUMÉRIQUES ÉDUCATIVES POUR LES PROFESSEURS

Le Gouvernement et le réseau Canopé annonce l'ouverture d'un marché national public inédit de 25 M d'Euros pour des ressources numériques pédagogiques. Ce marché est lancé dans le cadre de la stratégie d'accélération « Enseignement et Numérique » du Programme d'investissements d'avenir (PIA) et de l'action « Territoires Numériques Educatifs » (TNE) déployés, en lien avec le ministère de l'éducation nationale, de la Jeunesse et des sports (MENJS), le ministère de l'économie, des finances et de la relance (MEFR) et le ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA). La date limite de réception des offres est fixée au 1^{er} octobre 2021.

Lien vers le bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics : <https://www.boamp.fr/avis/detail/21-94200/0>

LES TERRITOIRES NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS(TNE) : RÉPONDRE AUX IMPÉRATIFS DE LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE, RÉDUIRE LA FACTURE NUMÉRIQUE, INNOVER ET TRANSFORMER

Le 4^{ème} Programme d'investissements d'avenir (PIA4) accompagne la transformation du système d'enseignement par le numérique pour en favoriser l'amélioration et dynamiser et structurer le secteur numérique-éducatif, en développant des marchés viables, en particulier avec le secteur public. Dans le cadre de la stratégie d'accélération « Enseignement et Numérique », des « Territoires Numériques Educatifs » (TNE) sont déployés, en lien avec le ministère de l'éducation nationale, de la Jeunesse et des sports (MENJS), le ministère de l'économie, des finances et de la relance (MEFR) et le ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA). Il s'agit de travailler sur les conditions de la continuité pédagogique en agissant simultanément sur quatre leviers : la formation des enseignants, l'accompagnement des parents et des familles, la mise à disposition des ressources numériques, l'équipement des élèves et des établissements scolaires. Ce projet s'est d'abord déployé sur deux départements pilotes en 2020 (l'Aisne et le Val d'Oise). Il est étendu dans dix autres (Bouches du Rhône, Cher, Corse du Sud, Doubs, Finistère, Guadeloupe, Hérault, Isère, Vienne, Vosges) en 2021.

LES IMPACTS ATTENDUS DES TNE

Les impacts attendus des TNE relèvent avant tout de l'efficacité de l'enseignement et des apprentissages. En pilotant le déploiement simultané d'un plan de formation au numérique et par le

numérique, l'apport de ressources pédagogiques ainsi que l'équipement numérique des élèves et des professeurs, les partenaires de l'expérimentation escomptent :

- Obtenir un effet transformant des pratiques d'enseignement des professeurs ;
- Obtenir un effet transformant des stratégies d'apprentissage des élèves ;
- Garantir la continuité pédagogique en cas de rupture des enseignements en présentiel ;
- Contribuer à la résilience du système éducatif en cas de crise ;
- Évaluer la pertinence et la faisabilité d'une extension de l'expérimentation à d'autres territoires, voire sa généralisation à l'échelle du pays tout entier.

LE MARCHÉ DES SOLUTIONS NUMÉRIQUES ÉDUCATIVES POUR LES PROFESSEURS

Dans ce cadre, **un marché national public inédit de 25 M d'Euros pour des ressources numériques pédagogiques est lancé**. Le projet est mené par Réseau Canopé, qui accompagne les solutions numériques éducatives par des actions de formation en direction des enseignants de la maternelle au lycée. Il est conduit avec l'appui des membres du dispositif contractuel encadrant le projet : le secrétariat général pour l'investissement (SGPI), la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO), la Direction du Numérique Educatif (DNE), les académies des deux premiers territoires (Académie d'Amiens et de Versailles) et la Trousse à Projets (TAP). Première marche vers la labellisation de ressources de qualité à destination des enseignants et des élèves, il s'agit d'une opportunité pour les EdTech.

Lot 1 : Gestes professionnels : s'organiser, collaborer et échanger avec ses pairs, préparer ses cours, personnaliser, différencier, évaluer

Lot 2 : Enseigner à l'école maternelle "les savoirs fondamentaux"

Lot 3 : Enseigner à l'école maternelle (arts visuels/ vivre ensemble/ comprendre le monde numérique)

Lot 4 : Enseigner en cycles 2 et 3 "les savoirs fondamentaux".

Lot 5 : Enseigner en cycles 2 et 3 (LVE/Humanités numérique/enseignements artistiques/ sciences et technologie).

Lot 6 : Enseigner en cycle 4 "les savoirs fondamentaux"

Lot 7 : Enseigner en cycle 4 (LVE/Enseignements artistiques/Humanités numériques/Sciences et technologie/ Education au développement durable)

Lot 8 : Enseigner en lycée (général, technologique et professionnel) "les savoirs fondamentaux"

Lot 9 : Enseigner en lycée (général, technologique et professionnel) : LVE/enseignements artistiques/Humanités numériques/Sciences et Education au développement durable)

Lot 10 : Ecole inclusive et numérique (premier et second degré)

La date limite de réception des offres est fixée au 1^{er} octobre 2021.

Contacts presse :

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

01 55 55 30 10

presse@education.gouv.fr

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance**Cabinet de Cédric O**01 53 18 43 10 – presse@numerique.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr

Réseau Canopé

07 82 23 29 52

nicolas.turquet@reseau-canope.fr

A propos du Programme d'investissements d'avenir (PIA)

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA (PIA4) est doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, dont 11 Md€ contribueront à soutenir des projets innovants dans le cadre du plan France Relance. Le PIA continuera d'accompagner dans la durée l'innovation, sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations. »

Plus d'informations sur: www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi @SGPI_avenir

À propos du Réseau Canopé

Opérateur en charge de l'accompagnement des enseignants, Réseau Canopé articule principalement son action autour de la formation continue en s'appuyant d'une part sur ses ateliers qui maillent le territoire national et d'autre part sur sa plateforme de formation à distance [canotech](http://canotech.fr). C'est dans ce cadre que Réseau Canopé investit le dispositif Territoires numériques éducatifs et opère les volets ressources et formation, en lien avec les académies.

Plus d'informations sur www.reseau-canope.fr @reseau_canope